

# Trophée Espérance

Catégorie U12 (avec classement spécifique U10)  
**Dimanche 11 avril 2021**  
**GOLF DE MONT GRIFFON ( La Forêt )**

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue Paris-IDF et du Comité départemental du Val d'Oise.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

### Engagement

Date limite d'inscription : **lundi 05 avril 2021**

Droit d'inscription : 20 €

### Conditions de participation

	Âge	Garçons	Filles
U 12	Nés après le 01/01/2009	Index > à 26,4 ou <b>titulaire du drapeau argent</b>	Index > à 31,4 ou <b>titulaire du drapeau argent</b>

(Ne pas participer au Championnat Jeunes du Val d'Oise au 1<sup>er</sup> mai.)

L'épreuve est limitée à 54 participants.

### Formule de jeu

9 trous en stroke-play brut avec un nombre de coups limité à +5 par rapport au PAR.

(Exemple : si au bout de 8 coups la balle n'est pas rentrée sur un PAR 3, la joueuse ou le joueur relèvera sa balle et notera "9" sur sa carte de score.)

Repères de départ : conformes aux préconisations fédérales

### Classement et Prix

U 12 (nés en 2009 et 2010) : 2 prix brut filles et 3 prix brut garçons

U 10 (nés après le 01/01/2011) : 1 prix brut fille et 2 prix brut garçons

**En cas d'égalité** : les joueurs seront départagés suivant les règles en vigueur sur les scores des 6, 3 et dernier trou du tour conventionnel.

### Comité d'épreuve

Le comité de l'épreuve est composé des arbitres membres du CD95.

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.